

MÉMOIRE SUR LE PROJET DE LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À HÉBERTVILLE-STATION

PRÉSENTÉ PAR

Municipalité de
LAROUCHE



MAI 2013

Contexte

Trois raisons ont milité en faveur de la décision du Conseil municipal de Larouche de présenter un mémoire au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en regard du projet de lieu d'enfouissement technique (LET) à Hébertville-Station.

- D'abord les impacts environnementaux liés à la proximité du site avec le territoire de Larouche;
- Ensuite l'existence d'un lieu d'enfouissement déjà présent sur le territoire de la municipalité;
- Enfin l'incidence sur les coûts que peut avoir l'implantation d'un deuxième site pour notre population régionale.

Impacts environnementaux

Le territoire de La municipalité de Larouche, est situé à environ un kilomètre du site prévu et à moins de quatre kilomètres du périmètre urbain de notre municipalité soit plus près que les périmètres de St-Bruno et d'Hébertville-Station. Le promoteur ne semble pas avoir tenu compte des nuisances possibles (odeurs, goélands ect.) au-delà de notre limite administrative. Je vous signale qu'on y trouve également des lacs et des villégiateurs à proximité (voir carte en annexe). Ces lacs se déversent sur le bassin versant du sud-est pour se jeter finalement dans le lac Kénogami sur notre territoire. Y a-t-il des impacts ou non, nous n'en savons rien, l'étude du projet ne semble pas en avoir tenu compte.

À moins que je ne me trompe, les citoyens de Larouche n'ont pas été renseignés de façon explicite par le promoteur. Comme ce site semble être sur un plateau élevé du secteur et que notre territoire est dans la trajectoire des vents

dominants en provenance du LET, il nous apparaît important que l'étude d'impact en tienne compte.

Nous déplorons donc qu'aucune séance d'information ni aucune consultation n'ait été menée auprès des citoyens du plus proche périmètre urbain.

Impacts sur le Lieu d'enfouissement de Larouche

La première partie des audiences publiques a démontré qu'il y a plus ou moins neuf kilomètres entre le site existant de Larouche et celui projeté à Hébertville-Station.

L'existence d'un deuxième site aussi près, peut avoir une incidence importante sur la viabilité du site actuel de Larouche. Matrec est une entreprise qui opère sur notre territoire, et comme pour toute entreprise, la conserver est une préoccupation constante.

Matrec possède les sites de Larouche et de Chicoutimi dont la fin de vie utile est prévue au plus tard pour 2017. Il est prévu depuis l'émission des décrets en 1997 que celui de Larouche doit prendre la relève pour une période de 80 ans s'il accueille seulement les matières résiduelles du Saguenay et de 50 ans s'il devait accueillir celles de tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Impacts financiers

Les impacts financiers sont importants aussi bien pour les citoyens du Saguenay que pour ceux du Lac-Saint-Jean. En effet l'implantation de deux sites double les coûts fixes, qui s'élèvent à quelques dizaines de millions de dollars chacun. Comme les coûts fixes s'amortissent par le nombre de tonnes enfouies, il s'agit d'une simple règle de trois. En 2012, la ville de Saguenay et la MRC du Fjord ont

enfouï environ 92 000 tonnes et les trois MRC du Lac-Saint-Jean en prévoient 50 000.

Malgré le vieux dicton voulant qu'on puisse faire dire ce qu'on veut aux chiffres, nous demeurons convaincus qu'il est plus avantageux d'amortir 25 000 000\$ plutôt que 50 000 000\$ de frais fixes avec les 142 000 tonnes produites régionalement chaque année. Si nous amortissons ces coûts fixes sur 25 ans, il s'agit d'une économie de 1 000 000\$ par année soit environ 7\$ la tonne. Et c'est sans compter les économies d'échelle sur les coûts variables.

On peut donc penser que l'exploitation d'un seul site pour la région nous amènerait à des économies d'échelle d'au moins 10\$ la tonne.

Quant aux craintes que le promoteur semble démontrer à l'égard des entreprises privées, nous croyons qu'elles sont exagérées. Oui ces dernières doivent faire des profits sinon elles sont condamnées à fermer. Cependant elles sont souvent plus efficaces et peuvent fonctionner à moindres coûts. Leur performance leur assure alors la marge de profit nécessaire.

Si nous prenons comme exemple les deux MRC du Saguenay que sont la MRC du Fjord-du-Saguenay et la Ville de Saguenay, nous utilisons un site exploité par Matrec depuis plus de 16 ans et pourtant nos coûts sont actuellement de 71,44\$ la tonne, ce qui nous apparaît raisonnable en comparaison avec ce qui se fait ailleurs. Il y a fort à parier que si la quantité à enfouir se situait autour des 140 000 tonnes, le tarif avoisinerait 65\$ la tonne.

Si l'on considère les nouveaux objectifs de réduction à l'enfouissement auxquels les nouveaux plans de gestion des matières résiduelles (PGRM) seront soumis en raison des exigences réglementaires, il deviendra encore plus impératif d'envisager un seul site. Qu'arrivera-t-il au coût de 73\$ la tonne estimé par le promoteur si les quantités enfouies diminuent de 50%. La RMR en a-t-elle tenue compte?

Nous jugeons important qu'une étude de coût comparative soit faite entre l'exploitation de deux sites versus un seul. Il serait même souhaitable que la Régie de matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) demande des soumissions avec les mêmes paramètres (durée et tonnage) que ceux considérés au projet, ce qui à notre sens n'a jamais été fait.

Il ne faut pas diaboliser l'entreprise privée et il nous semble que l'écarter sans lui laisser une véritable chance de se faire valoir ne sert pas les citoyens, et ce aussi bien pour le Saguenay que pour le Lac-Saint-Jean. À ce sujet j'aimerais citer un choix que nous avons fait en 2010 à la MRC du Fjord-du-Saguenay: nous arrivions à la fin du contrat de la collecte des matières résiduelles; nous avons décidé de vérifier s'il pouvait être plus rentable de les collecter nous-mêmes en régie ou de retourner en soumission pour une autre période. Nous avons donné le mandat à une firme comptable de faire l'étude de coût pour se doter d'un tel service. Parallèlement nous sommes allés en appel d'offre pour pouvoir comparer. À notre grande surprise, l'étude de la firme nous a démontré qu'il nous en aurait coûté 83.84\$ la porte pour la collecte en régie, alors que le plus bas soumissionnaire était à 79,99\$.

L'actuelle entente entre Matrec la ville de Saguenay et la MRC du Fjord pour l'enfouissement des matières résiduelles prendra fin en 2017. Nous devons donc retourner en soumission dans peu de temps. À supposer que la RMR du Lac-Saint-Jean puisse trouver une solution temporaire (3 ans), une fenêtre d'opportunité s'ouvrirait alors pour obtenir un prix basé sur un volume régional.

Le besoin de s'unir pour travailler ensemble régionalement revêt encore plus d'importance lorsqu'on pense au traitement des matières organiques qui devra se faire à moyen terme. Ce traitement exigera des investissements importants quelles que soient les technologies retenues.

La démographie régionale peu peuplée ne nous permet pas de travailler chacun de son côté. Cette façon de faire nous amènerait à devoir taxer davantage nos citoyens pour ces services. Nous souhaitons donc que les élus

régionaux se donnent la main dans la recherche des solutions optimales pour la gestion de nos déchets.

Conclusion

Bien que d'importants travaux préparatoires aient déjà été réalisés, nous estimons qu'il reste des options à explorer avant de conclure à **la nécessité du projet**. Nous demandons donc que le promoteur vérifie l'alternative du privé en allant en appel d'offres soit sur une période prolongée avec les mêmes tonnages que ceux prévus au projet ou encore pour une période de 3 ans en vu d'y aller par la suite avec un projet régional.

Merci monsieur le Président de nous avoir écouté.

Réjean Bédard, maire

Municipalité de Larouche



MRC du Fjord-du-Saguenay

Caractérisation de la zone agricole permanente
Larouche

- Limite de la zone agricole permanente
- Limite municipale
- Caractérisation CPTAQ
 - 5 Ha et plus
 - 10 Ha et plus
 - 20 Ha et plus
- Sans morcellement vacant
- Déstructuré
- Terrain vacant
- Caractérisation schéma
 - Dynamique
 - Stable
 - Dégradé
 - Déstructuré

Echelle 1:15 000
Fichier 2013
Préparé par Mathieu Fortin